

Swiss Confederation

# Conseil de sécurité

Débat public sur

# les enfants dans les conflits armés Children and Armed Conflict

New York, le 25 mars 2015

Déclaration par la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse tient à remercier la présidence française d'avoir organisé ce débat ouvert. Elle salue en particulier l'accent spécifique mis sur les enfants victimes de groupes armés.

Monsieur le Président,

Comme les Etats, en tant que parties aux conflits armés, les groupes armés sont tenus de respecter le droit international humanitaire. Ils ont la responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour empêcher notamment le recrutement d'enfants et s'assurer que ces derniers soient adéquatement protégés. Ces acteurs n'ont souvent pas conscience de leurs obligations, et dès lors une interaction directe ou indirecte avec ces groupes est indispensable. Dans certaines conditions et conformément aux critères déterminés, la Suisse est convaincue qu'un dialogue avec les groupes armés est possible et mène à des résultats concrets.

Mon pays apprécie l'important travail de Mme Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général, et l'encourage dans ses efforts de sensibilisation des Etats et des groupes armés sur leurs engagements pour la protection des enfants. La Suisse appelle les Etats membres et tous les autres acteurs en mesure d'assurer l'accès et la sécurité du personnel de l'ONU à entamer un dialogue sur l'établissement et la mise en œuvre des plans d'action ainsi que d'en assurer le suivi.

La Suisse soutient l'organisation l'Appel de Genève, dont l'objectif est d'encourager les groupes armés à respecter leurs obligations. A cette fin, l'organisation a recours au dialogue, la sensibilisation et à la formation. L'Appel de Genève a également développé un mécanisme innovant, l'Acte d'Engagement pour la Protection des Enfants contre les Effets des Conflits Armés qui offre aux groupes armés la possibilité de s'engager par une déclaration signée à respecter un ensemble précis de normes.

La Suisse soutient également le CICR, organisation gardienne du droit international humanitaire et active dans la protection des enfants, par exemple dans son travail lors des visites des lieux de détention avec l'attention particulière aux enfants.

Mon pays encourage vivement la communauté internationale à soutenir des organisations telles que le CICR et l'Appel de Genève qui ont un accès direct à des groupes armés et peuvent faire une différence par le dialogue.

# Monsieur le Président,

La Suisse est préoccupée par l'endoctrinement d'enfants ainsi que par l'ampleur des violences et atrocités commises ces derniers mois à leur encontre par des groupes armés. En réaction à ces événements, bon nombre d'Etats ont pris des mesures pour lutter contre le terrorisme, qui visent entre autres la protection des enfants. Cependant, certaines de ces mesures criminalisent toute action humanitaire ou tout contact établi à des fins humanitaires avec des groupes armés considérés comme extrémistes. Les enfants se trouvant dans des zones contrôlées par ces groupes subissent donc directement les conséquences néfastes de ces mesures. Ainsi, des enfants ayant des liens présumés ou réels avec des groupes armés sont placés en détention.

### Monsieur le Président,

La Suisse salue le travail de la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques et se félicite de la finalisation des Lignes directrices de Lucens. Ces Lignes directrices offrent une base solide pour la prévention de l'utilisation des écoles et des universités par des forces armées et des groupes armés pendant les conflits armés. Il est urgent que nous nous mobilisions afin de mieux faire respecter le droit international et de mettre un terme aux violations graves des droits des enfants.

#### Monsieur le Président,

Le Conseil de sécurité doit renforcer les dispositions concernant la protection des enfants dans les mandats de missions. Il est aussi indispensable de former le personnel des missions de maintien de la paix aux problématiques liées à la protection des enfants et d'inscrire des dispositions spécifiques dans les procédures opérationnelles normalisées ainsi que les règles d'engagement.

La Suisse salue le programme du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) dispensant une formation appropriée avant le déploiement de ses soldats. Ce programme devrait être obligatoire pour tout pays fournisseur de contingents. La Suisse contribuera financièrement à l'examen de l'impact du déploiement de conseillers en matière de protection des enfants dans le cadre des missions de maintien de la paix relevant du DOMP.

En conclusion, la Suisse apprécie l'initiative de la présidence française de vouloir synthétiser les idées concrètes et opérationnelles proposées par les Etats membres dans un document non officiel et salue l'intention du Conseil de sécurité de poursuivre cette discussion sur la base du document non officiel dans le contexte du prochain débat ouvert sur les enfants et les conflits armés en juin. De manière générale, la Suisse se félicite du fait que les positions et suggestions des Etats membres soient prises en compte par le Conseil de sécurité et est dès lors prête à transmettre par écrit ses propositions.

Monsieur le Président, je vous remercie.

## Mr President,

Switzerland would like to thank the French presidency for organising this open debate. It welcomes in particular the special emphasis placed on child victims of the activities of armed groups.

#### Mr President,

Just like states, armed groups, as parties to an armed conflict, are required to respect international humanitarian law. In particular, they are responsible for taking the necessary measures to prevent the recruitment of children and ensuring that they are adequately protected. As these actors are often unaware of their obligations, direct or indirect contact with these groups is therefore essential. In certain conditions and in accordance with specific criteria, Switzerland believes that dialogue with armed groups is possible and leads to concrete results.

My country appreciates the important work carried out by Ms Leila Zerrougui, Special Representative of the Secretary-General, and encourages her in her efforts to raise awareness and convince states and armed groups of their commitments to ensure the protection of children. Switzerland calls on the member states and all other actors in a position to grant access and provide security for UN personnel to initiate a dialogue on establishing and implementing action plans and on ensuring that progress on implementation is monitored.

Switzerland supports the organisation Geneva Call in its aim to encourage armed groups to respect their obligations. To achieve this, the organisation adopts methods such as dialogue, awareness-raising and training. Geneva Call has also developed an innovative mechanism known as the Deed of Commitment for the Protection of Children from the Effects of Armed Conflict which offers armed groups the possibility to commit themselves through a signed declaration to respect a specific set of standards.

Switzerland also supports the ICRC as the guardian organisation of international humanitarian law and which actively works to protect children through, for example, the special attention it gives to children during its visits to places of detention.

My country strongly encourages the international community to support organisations such as the ICRC and Geneva Call that have direct access to armed groups and which can make a difference by engaging in dialogue with them.

## Mr President,

Switzerland is concerned about the indoctrination of children and by the scale of atrocities that have been committed by armed groups against children in the last few months. In response to these incidents, a significant number of states have taken counter-terrorism measures in order to, among other objectives, protect children. However, some of these measures aim to criminalise any humanitarian action or any contact established for humanitarian ends with armed groups considered to be extremists. Children in areas controlled by these groups are therefore directly suffering the harmful consequences of these measures, including detention for suspected or actual links to these armed groups.

#### Mr President,

Switzerland welcomes the work of the Global Coalition to Protect Education from Attack (GCPEA) and is pleased to note the finalisation of the Lucens Guidelines. The guidelines provide a consistent basis for preventing the use of schools and universities by armed forces and armed groups during armed conflicts. There is an urgent need to take action in order to ensure respect for international law and to stop serious violations of the rights of children.

### Mr President,

The Security Council must strengthen the legal provisions concerning the protection of children in the relevant mission mandates. It is essential to provide the personnel of peacekeeping missions with training in the problems linked to the protection of children and to include specific provisions in the standard operational procedures and in the rules of engagement.

Switzerland welcomes the programme of the Department of Peacekeeping Operations that provides appropriate training before the deployment of its soldiers. This programme should be compulsory for all countries that provide troop contingents. Switzerland will contribute financially to the review of the impact of the deployment of Child Protection Advisers within the framework of the DPKO peacekeeping missions.

To conclude, Switzerland appreciates the initiative of the French presidency to summarise in a nonpaper the specific and operational ideas of the Member States and welcomes the intention of the Security Council to pursue this discussion on the basis of the non-paper in the context of the next open debate on Children and Armed Conflict in June. Switzerland compliments the Security Council for taking into account the positions and proposals of the Member States and is looking forward to submitting its written proposals.

Thank you, Mr President.